

RAPPORT D'ACTIVITÉ **2017**





SOMMAIRE

ÉDITO 4

LE SMTCA : L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE	5
Composition du bureau Syndical	6
Quelques chiffres clés	10

2017, UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION 11

DES SERVICES.....	12
Tram/bus : chiffres + plan du réseau	12
C.vélo	16
Moovicité	18
Navette Panoramique des Dômes	21
DES EQUIPEMENTS	22
Gestion entretien maintenance du patrimoine bâti.....	22
Matériel roulant.....	22
Travaux du tram.....	23

LES PREMIÈRES ACTIONS DU PROJET 2016-2032 25

MOBILITÉ ÉDUCATIVE.....	26
Tous mobiles, et vous ?	26
MOBILITÉ AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT URBAIN.....	26
PDU	26
Partenariats.....	27
Auvermoov.....	30
Billettique	32
MOBILITÉ DURABLE	33
C.vélo	33
Autopartage	33
Covoiturage.....	34
PDE - PDA	35
MOBILITÉ POUR TOUS	36
Tarification solidaire	36
Mise en accessibilité du réseau.....	38
Transports scolaires pour l'activité natation	38
Ben	38

DONNÉES FINANCIÈRES 40

PRÉSENTATION ANALYTIQUE DES COMPTES	40
--	-----------

ÉDITO



par François RAGE
Président du SMTCA

Pour notre territoire et ses citoyens, la mobilité est un enjeu fondamental. Elle doit permettre de lutter contre les inégalités de toute nature : géographiques, sociales, économiques. De plus, pour la survie de notre planète, la crise écologique s'impose au cœur de nos réflexions.

Le SMTCA a la mission de mettre en œuvre une politique qui contribue à ces orientations et qui se positionne dans une dynamique métropolitaine en faisant de la mobilité un marqueur fort de distinction.

Pour cela, en janvier 2017, le Comité Syndical du SMTCA a adopté son projet 2016-2032.

Ce projet fait de la mobilité un levier du renouvellement global de notre métropole : mobilité pour tous, mobilité au cœur du développement urbain, mobilité durable, mobilité éducative. Je vous invite à découvrir dans ce rapport les premières actions mises en œuvre du projet 2016-2032.

Pour nous lancer dans ces nouvelles perspectives, nous nous devions de consolider à la fois notre offre de services et nos équipements. Ainsi, 2017 a été la deuxième année du plan pluriannuel des travaux de la plate-forme du tramway clermontois. Ces travaux sont nécessaires pour maintenir la régularité, le confort et la fiabilité de notre tramway qui assure, chaque année, 18 millions de trajets des habitants de la métropole. Malgré les

désagréments, la fréquentation de notre réseau a encore augmenté de près de 2% cette année.

Côté services, l'essor continu de notre offre de vélos en libre-service et de location en longue durée de vélos à assistance électrique répond à une attente très forte des habitants, comme le prouve le nombre croissant d'abonnés. Les évolutions du service Moovicité, avec notamment la création de Mooviguide, service à destination des personnes présentant un handicap, qui permet d'effectuer un déplacement sur le réseau T2C en étant guidé par un accompagnateur, traduit également notre souci permanent de toujours mieux servir les usagers.

Ceci est le résultat de notre action et de celle de nos exploitants (T2C, Cellier-Chevanet, Faure, Giron, Keolis, Nénot, Transdev, Vélogik) engagés chaque jour et sur chaque trajet. Ce sont ainsi près de 1 000 femmes et hommes qui sont au service des 300 000 habitants de notre métropole.

Le SMTCA se doit de contribuer à structurer et à organiser le partage de l'espace public entre toutes les formes de mobilités, et son objectif premier est de proposer des offres de qualité qui permettent à chacun d'entre nous de réellement pouvoir choisir des transports plus propres.

C'est dans ce but que les élus et agents du SMTCA ont travaillé en 2017, comme vous pourrez le lire dans ce rapport d'activité.



LE SMTC

L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

COMPOSITION DU BUREAU SYNDICAL

• François RAGE	Président	
• Hervé PRONONCE	1 ^{er} vice-président	► Système tramway
• Blandine GALLIOT	2 ^{ème} vice-présidente	► Finances, ressources humaines, moyens généraux
• Odile VIGNAL	3 ^{ème} vice-présidente	► Exploitation et nouveaux services
• Olivier ARNAL	4 ^{ème} vice-président	► EPIC T2C
• Robert COUZON*	5 ^{ème} vice-président	► Commission d'appel d'offres
• Agnès DÉSÉMARD	6 ^{ème} vice-présidente	► Tarification solidaire
• Cyril CINEUX	7 ^{ème} vice-président	► PDU et sa révision
• Pascal GUITTARD	8 ^{ème} vice-président	► Restructuration du réseau
• Alain DUMEIL	9 ^{ème} vice-président	► Accessibilité

Les représentants de la Communauté urbaine Clermont Auvergne Métropole

DÉLÉGUÉS TITULAIRES

Olivier ARNAL	Raymond MONTAGNE
Saïd BARA	Jean-Marc MORVAN
Grégory BERNARD	Flavien NEUVY
Michel BEYSSI	Gérard NOËL
Laurent BRUNMUROL	Hervé PRONONCE
Jacques CHEVALIER	François RAGE
Cyril CINEUX	Jean-Louis REGNIER
Agnès DESEMARD	Michel SABRE
Alain DUMEIL	Odile VIGNAL
Sondès EL HAFIDHI	René VINZIO
Blandine GALLIOT	Jean-Louis REGNIER
Laurent GANET	Michel SABRE
Laurent GILLIET	Odile VIGNAL
Patricia GUILHOT	René VINZIO
Pascal GUITTARD	Michel CROS
Anne KERGUELIN	Martine BELLEROSE
Michel LACROIX	Monique BONNET
Achille MARTINEZ	Christophe BERTUCAT
Laurent MASSELOT	

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

Ilrène CHANDEZON	René DARTEYRE
Valérie BERNARD	Pierre BORDES
Jean-Pierre BRENAS	Philippe ESPINASSE
Nadia FORTE-VIGIER	Marie-José TROTE
Chantal LELIEVRE	Michel PAGE
Claude PRACROS	Véronique PRIEUR
Nicole PRIEUR	Laurent GAUVIN
Yves CHAUVET	Julie DUVERT
André JAMMOT	Jacqueline BOLIS
Jérôme GODARD	Philippe MAITRIAS
Pierre RIOL	Karine CHANPEYRAUD
Michel CROS	Marie-Jeanne RAYNAL
Martine BELLEROSE	Nicolas BONNET
Monique BONNET	Martine FAUCHER
Christophe BERTUCAT	

Les représentants de la commune de Sayat⁽¹⁾

DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
Robert COUZON	Gérard LANGLAIS

Les représentants de la commune de Saint-Beauzire⁽¹⁾

DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
Michel FOURNIER	Christine BARGHOUT

Les représentants de RLV

DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
Nicolas WEINMEISTER	Gérard LANGLAIS
Michel FOURNIER	Christian DAUZAT

(1) le mandat des représentants des communes de Sayat et de Saint-Beauzire s'achève le 21 juin 2017, date de l'arrêté préfectoral qui modifie la composition du SMTC-AC suite à la délibération du 2 mai 2017 de la Communauté de communes Riom Limagnes et Volcans (RLV) dont les communes Sayat et Saint-Beauzire membres du SMTC-AC font parties, pour reconnaître d'intérêt communautaire le transport urbain et non urbain sur son périmètre. Considérant l'interférence de périmètre et de compétences entre RLV et le SMTC-AC et considérant le principe de représentation-substitution mis en œuvre par les dispositions de l'article L5214-21 II du CGCT, RLV s'est substitué aux communes de Sayat et Saint-Beauzire dans l'exercice de leur droit et obligations au sein du SMTC-AC donnant lieu à l'arrêté préfectoral du 21 juin 2017 qui modifie donc la composition du SMTC-AC comme suit :

- la communauté urbaine : Clermont Auvergne Métropole
- la communauté de communes : RLV

► ÉLUS MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Président

François RAGE ou son représentant Robert COUZON⁽²⁾

Membres titulaires

René VINZIO	Agnès DESEMARD*	Michel SABRE
Jacques CHEVALIER	Jean-Louis REGNIER	

Membres suppléants

Michel LACROIX	Alain DUMEIL	Raymond MONTAGNE	Michel BEYSSI
----------------	--------------	------------------	---------------

(2) Suite au départ de M. Robert COUZON, le Président du SMTC, président de plein droit de la CAO a choisi d'être représenté par Mme Agnès DESEMARD membre titulaire démissionnaire de la CAO qui a été désignée représentant du pouvoir adjudicateur par arrêté du 7 juillet 2017. Par conséquent, M. Michel LACROIX, 1^{er} membre suppléant sur la liste est devenu membre titulaire.

Président

François RAGE ou son représentant Agnès DESEMARD

Membres titulaires

René VINZIO	Jean-Louis REGNIER	Michel LACROIX
Jacques CHEVALIER	Michel SABRE	

Membres suppléants

Alain DUMEIL	Raymond MONTAGNE	Michel BEYSSI
--------------	------------------	---------------

► ÉLUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE T2C

Président : Olivier ARNAL

Membres

François RAGE	Robert COUZON <i>(fin de mandat le 21.06.2017)</i>	Alain DUMEIL	Flavien NEUVY
Hervé PRONONCE	Agnès DESEMARD	Jacques CHEVALIER	Michel LACROIX
Blandine GALLIOT	Cyril CINEUX	Laurent GILLIET	Jean-Marc MORVAN
Odile VIGNAL	Pascal GUITTARD	Achille MARTINEZ	René VINZIO

- 1 personne qualifiée représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme
- 2 représentants du personnel de la Régie T2C
- 1 représentant de l'association AUTA (Association des Usagers des Transports d'Auvergne)

► COMITÉ DE PILOTAGE DE L'ÉTUDE SUR LA MISE EN PLACE D'UNE TARIFICATION SOLIDAIRE

Odile VIGNAL	Agnès DESEMARD	Olivier ARNAL	Patricia GUILHOT
Blandine GALLIOT	Cyril CINEUX	Alain DUMEIL	Claude PRACROS

► COMITÉ DE PILOTAGE POUR LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL SUR LA MOBILITÉ DE PUBLICS EN INSERTION PROFESSIONNELLE

René VINZIO	Alain DUMEIL
-------------	--------------

► GROUPE DE PILOTAGE DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN CENTRE DE DISTRIBUTION URBAIN DE MARCHANDISES

Odile VIGNAL	Pascal GUITTARD	Jacques CHEVALIER
--------------	-----------------	-------------------

► LES COMMISSIONS PERMANENTES

Ces commissions permanentes interviennent en amont du Comité syndical. Elles formulent des avis consultatifs destinés à permettre au Comité syndical, seul décisionnaire, de délibérer.

Commission en charge des finances, des ressources humaines et des moyens généraux

Compétences

Budget	Paye	Informatique
Gestion comptable	Gestion des carrières	Véhicules et bâtiment
Dette	Gestion des compétences	

Composition

- Président : François RAGE • Présidente suppléante : Blandine GALLIOT

Christophe BERTUCAT	Robert COUZON <i>(fin de mandat le 21.06.2017)</i>	Laurent MASSELOT	Michel SABRE
Michel BEYSSI	Martine FAUCHER	Flavien NEUVY	Odile VIGNAL
Jean-Pierre BRENAS	Michel LACROIX	Claude PRACROS	

Hervé PRONONCE

Commission en charge de l'exploitation et nouveaux services

Compétences

- Suivi et évolution du réseau ; gestion et suivi des contrats de transport ; gestion et suivi du patrimoine mis à disposition de l'exploitation ; système d'aide à l'exploitation voyageurs et billettique.
- Nouveaux services : covoiturage, autopartage, véhicule libre-service, déploiement du numérique, Open data.

Composition

- Président : François RAGE • Présidente suppléante : Odile VIGNAL

Olivier ARNAL	Jacques CHEVALIER	Laurent GAUVIN	Raymond MONTAGNE
Christine BARGHOUT <i>(fin de mandat le 21.06.2017)</i>	Cyril CINEUX	Laurent GILLIET	Gérard NOEL
Valérie BERNARD	Achille MARTINEZ	Patricia GUILHOT	Véronique PRIEUR
Grégory BERNARD	Agnès DESEMARD	Pascal GUITTARD	Marie-José TROTE
Karine CHANY-PEYRAUD	Alain DUMEIL	Anne KERGUELIN	René VINZIO
	Sondès EL HAFIDHI	Chantal LELIEVRE	

Commission en charge du Système tramway

Compétences

- Maintenance du matériel roulant et installations fixes
- Exploitation et sûreté de fonctionnement
- Management qualité
- Évolution réseau
- Évolution système

Composition

- Président : François RAGE • Président suppléant : Hervé PRONONCE

Saïd BARA	Yves CHAUDET	Raymond MONTAGNE
Grégory BERNARD	Jacques CHEVALIER	Jean-Marc MORVAN
Nicolas BONNET	Julie DUVERT	Nicole PRIEUR
Pierre BORDES	Laurent GANET	Jean-Louis REGNIER
Irène CHANDEZON	Philippe MAITRIAS	

Représentants de la CCSPL (Commission consultative des services publics locaux)

La CCSPL est composée :

- des membres du Bureau Syndical du SMTC-AC
- de 5 représentants d'associations locales :
 - Fédération nationale des associations d'usagers (FNAUT)
 - l'Association des usagers des transports clermontois (ADUT)
 - l'Association des usagers des transports urbains de l'agglomération clermontoise (ASTUCE)
 - le Collectif départemental pour l'insertion des personnes handicapées (CDIPH)
 - l'Association Vélocité 63.

Représentants dans divers organismes

• GART

Titulaire : François RAGE
Suppléante : Odile VIGNAL

• AFGNV

Titulaire : Odile VIGNAL

• POLIS

Titulaire : Robert COUZON (*fin de mandat le 21.06.2017*)

• UITP

Titulaire : Hervé PRONONCE
Suppléante : Odile VIGNAL

• CLERMONT MÉTROPOLE

Titulaire : Cyril CINEUX
Suppléant : Jacques CHEVALIER

• ADUHME

Titulaire : Blandine GALLIOT
Suppléant : Michel LACROIX

• CODATU

Titulaire : Robert COUZON (*fin de mandat le 21.06.2017*)

• CIVINET

Titulaire : Odile VIGNAL
Suppléant : Robert COUZON (*fin de mandat le 21.06.2017*)

• CLUB DES VILLES

ET TERRITOIRES CYCLABLES

Titulaire : Odile VIGNAL
Suppléant : Achille MARTINEZ

• CNAS

Titulaire : Agnès DESEMARD

Le SMTTC AC est l'autorité organisatrice de la mobilité de l'agglomération clermontoise.

Il confie l'exploitation du réseau de transports en commun à la Régie T2C dans le cadre d'un contrat de service public, ainsi qu'à plusieurs opérateurs de lignes régulières ou de transport à la demande. L'exploitation du réseau de vélos en libre-service et le service de location longue durée de vélos classiques et électriques est confiée à Vélogik dans le cadre d'un marché public.

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

► LE RESSORT TERRITORIAL DE L'AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA MOBILITÉ

- 23 communes,
- 300 000 habitants dans le périmètre des transports urbains.
- 34 000 étudiants,
- un territoire de 325 km².



Les communes du ressort territorial

Aubière, Aulnat, Beaumont, Blanzat, Cébazat, Châteaugay, Le Cendre, Ceyrat, Chamalières, Clermont-Ferrand, Cournon, Durtol, Gerzat, Lempdes, Nohanent, Orcines, Pérignat-lès-Sarlève, Pont-du-Château, Romagnat, Royat, Saint-Beauzire, Saint-Genès-Champanelle, Sayat.

► LE SERVICE RENDU

- **33 millions de voyages**, soit 110 000 voyageurs en moyenne par jour, 2 500 courses quotidiennes (tramway et bus).
- **41 000 abonnés** dont 19 000 abonnés solidaires et 15 000 abonnés - de 26 ans bénéficiant d'un tarif réduit,
- **17 millions** de voyages en tramway,
- **14 millions** de voyages en bus,
- **28 000** voyages en C.vélo.

► LE RÉSEAU

- 1 ligne de tramway de 15,7 km.
- 2 lignes Bus à Haut Niveau de Service.
- 18 lignes urbaines de bus.
- 6 lignes périurbaines desservies par autocars
- 2 services réguliers non permanents : 1 desservant la gare du train Le Panoramique des Dômes de avril à novembre & 1 Bus de nuit gratuit BEN de septembre à juin.
- 355 km de lignes.
- 1 service de Transport A la Demande.
- 1 service de transport à destination des personnes en situation de handicap.
- 31 lignes orientées établissements scolaires.
- 6 lignes orientées entreprises.
- Un service de location de vélo : C.vélo.

► LE PARC DE VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS

- 25 rames de tramway.
- 27 Bus à Haut Niveau de Service.
- 181 bus :
 - 130 véhicules standards dont 60 fonctionnent au gaz naturel pour véhicule,
 - 41 bus articulés dont 27 Bus à Haut Niveau de Service,
 - 10 minibus 18 places.
- Transport à la Demande (TAD) : 8 véhicules pour le « tout public » et 7 véhicules pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Jusqu'à 8 (TAD tout public) et 9 (TD PMR) services journaliers en semaine scolaire.
- 523 arrêts (hors arrêts spécifiques (scolaires, usine, TAD, évènements ...))
- 63 distributeurs de titres de transport sur les lignes A, B, C et Pôle Échange Intermodal de la gare SNCF.

► DES FEMMES ET HOMMES

- 47 salariés au SMTTC.
- 837 salariés à T2C.
- 9 employés et 2 apprentis à Vélogik.
- 22 salariés pour le service Moovicité (assuré par Transdev' puis Kéolis à partir d'août 2017).
- Une partie des salariés de nos transporteurs (Cellier Chevanet / Faure / Giron / Kéolis / Nénot).



2017

UNE ANNÉE DE

CONSOLIDATION...

... DES SERVICES

OFFRES TRAM/BUS

L'ensemble des services proposés constitue le réseau de transports urbains de l'agglomération clermontoise.

- 2 lignes, A (tramway) et B (Bus à haut niveau de service) dont la fréquence et les tracés permettent l'accès à la quasi-totalité des équipements publics structurants de l'agglomération, totalisant 85 000 voyages par jour sur les communes d'Aubière, Chamalières, Clermont-Ferrand et Royat.
- 4 lignes structurantes : la C (BHNS) et les lignes 3, 4 et 10 complètent l'offre structurante avec 28400 voyages par jour sur les communes d'Aubière, Beaumont, Ceyrat, Clermont-Ferrand, Cournon d'Auvergne et Romagnat.

Ces 6 lignes génèrent près de 82% de la fréquentation.

- 10 lignes secondaires et de cabotage 5, 8, 9, 12, 13, 20, 21, 24, 35/36 assurent la desserte de proximité ou de liaison, 1 ligne d'aménagement du territoire.
- 34 services orientés vers un public scolaire, dont 3 services rattachés à des lignes régulières, réalisent 337 000 voyages par an (63 semaines d'exploitation).
- 6 secteurs de desserte en transport à la demande (TAD) en complément de lignes périurbaines régulières :
 - Orcines vers Clermont-Ferrand,
 - Saint-Genès Champanelle vers Clermont-Ferrand,
 - Pérignat-lès-Sarliève vers Aubière,
 - Sayat/Nohanent vers Clermont-Ferrand,
 - Saint-Genès Champanelle/Orcines vers Royat,
 - Châteaugay vers Clermont-Ferrand.

Sur ces secteurs, les services de TAD n'empruntent pas d'itinéraire fixe et ne respectent pas un horaire précis. Ils sont déclenchés sur réservation.

Plus 2 lignes « virtuelles » TAD :

- Romagnat « Opme et Saulzet » vers Beaumont,
- Saint-Beauzire vers Clermont-Ferrand.

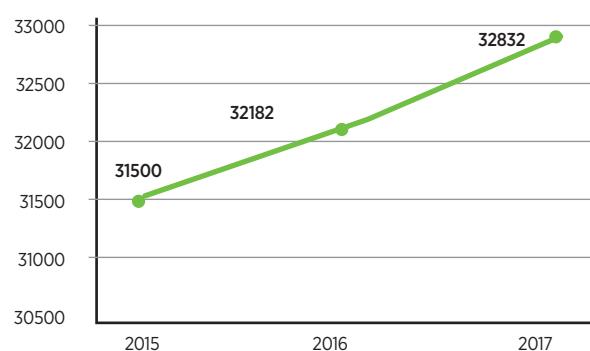
Ces lignes sont dites « virtuelles » car les heures de départ et les itinéraires sont fixes ou adaptés.

Elles fonctionnent cependant sur le principe de l'abonnement et de la réservation. Grâce à sa connexion au réseau SNCF, le réseau bénéficie d'une intermodalité pour laquelle le SMTC et le Conseil Régional proposent une billetterie unique avec des tarifs préférentiels : les titres «Tandem».

Fréquentation :

La fréquentation du réseau poursuit sa progression en 2017 malgré les travaux de maintenance de la ligne de tramway qui pénalisent la fréquentation de la ligne A, au bénéfice des autres lignes de bus qui profitent d'un report de fréquentation.

Le réseau urbain transporte environ 110 000 voyageurs en moyenne par jour et jusqu'à 147 000 voyageurs au maximum. Un voyageur parcourt en moyenne 5,2 km par déplacement.



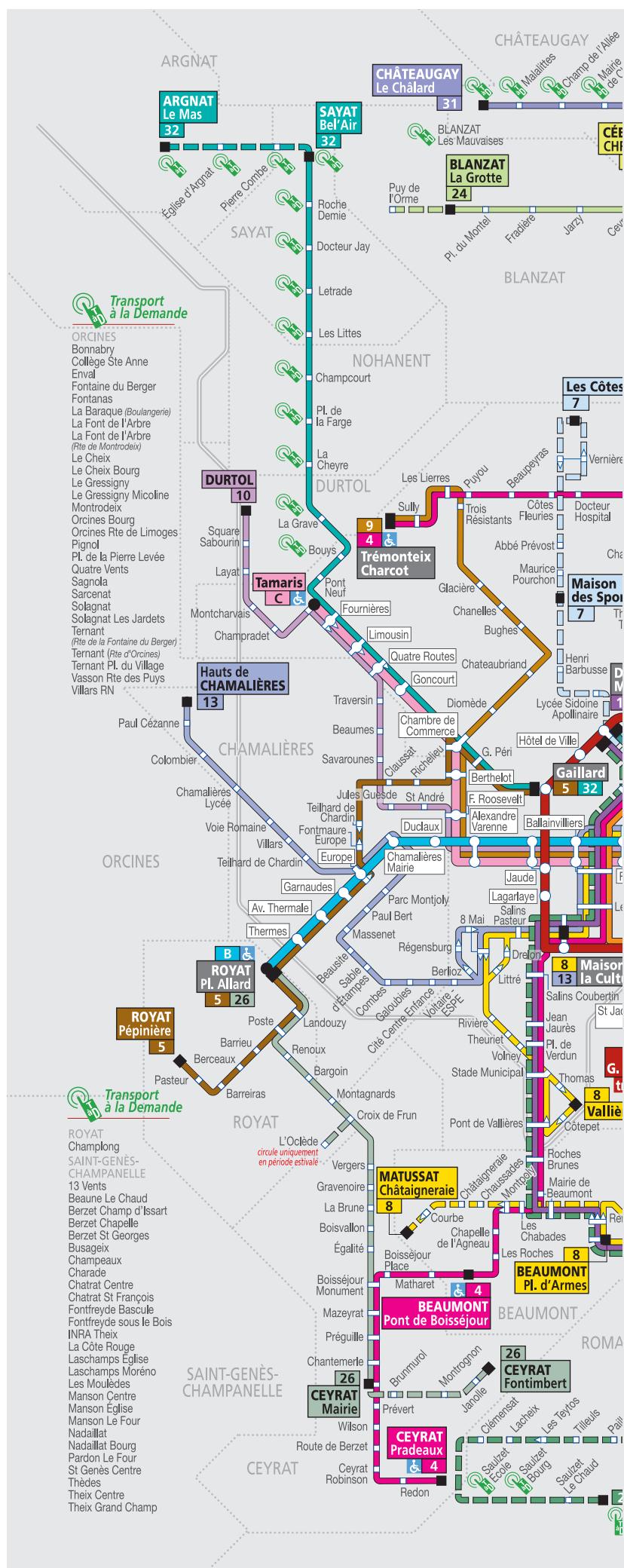


PLAN DU RÉSEAU T2C

OFFRE RÉGULIÈRE

Le réseau spécifique orienté vers le public scolaire ou usine est disponible sur :

www.t2c.com/votre trajet

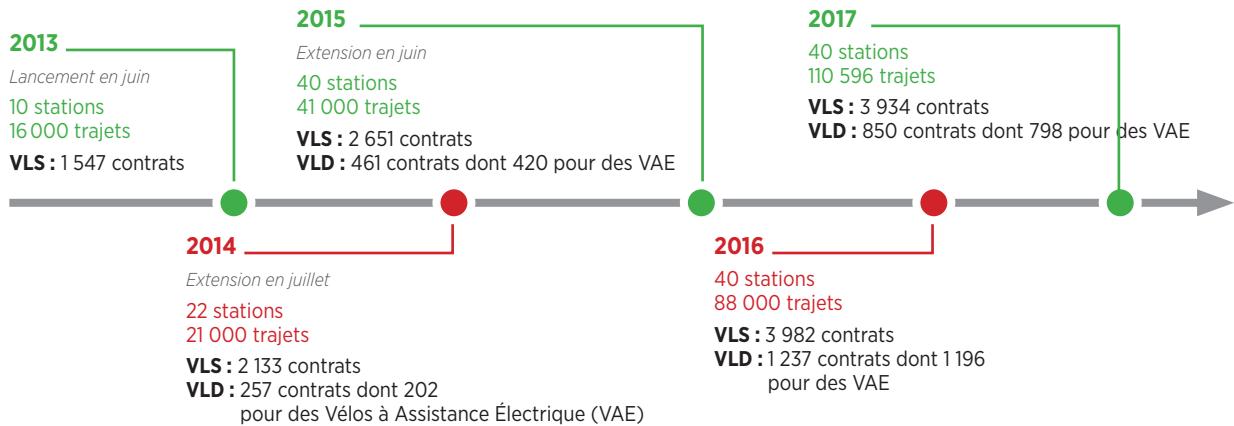
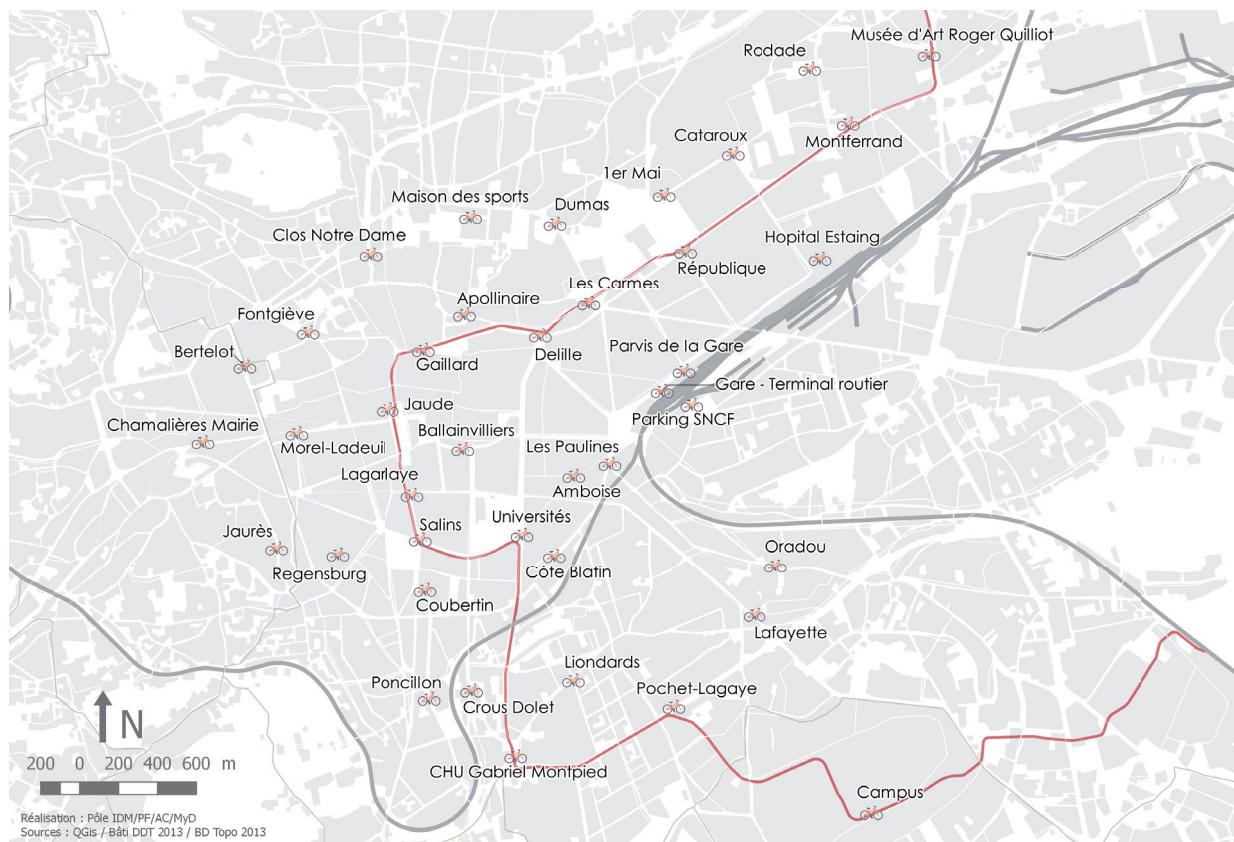




C.VÉLO

C.vélo, marque déposée par le SMTCA en 2013 et exploitée via un marché par Vélogik Auvergne, propose deux services complémentaires de location de vélos :

- Vélos en libre-service : 440 vélos répartis sur 40 stations (cf. carte ci-dessous) dont la fréquentation a évolué de + 25% entre 2016 et 2017.
- Vélos en location longue durée : 195 vélos en location longue durée (vélos classiques et à assistance électrique) réservables en agence (Parvis de la gare) 6/7j dont 80 VAE qui ont été acquis à la fin de l'année 2017 pour répondre à la demande.



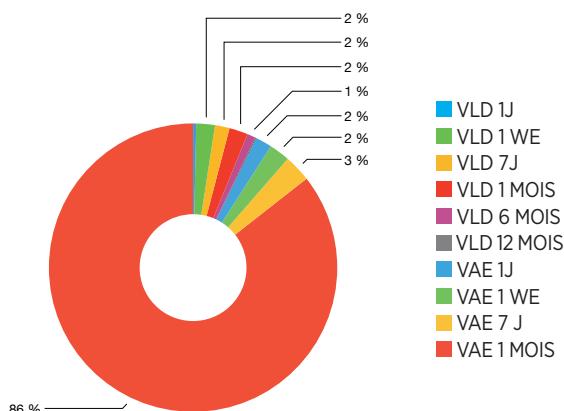
► LES STATIONS VLS

Les stations VLS les plus fréquentées pour le mois de septembre 2017

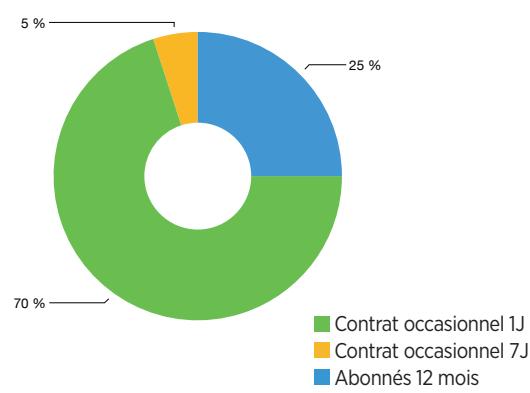
(% par rapport au nombre de mouvements total) :

- Jaude : **1,444** mouvements (7,3%)
- Gare Terminal Routier : **1,352** mouvements (6,58%)
- Universités : **1,251** mouvements (6,09%)
- Gaillard : **1,225** mouvements (5,96%)
- Gare SNCF : **1,056** mouvements (5,14%)
- Cataroux : **936** mouvements (4,56%)
- Lagarlaye : **908** mouvements (4,42%)

Répartition des contrats pris en agence (2017)



Répartition des contrats pour les VLS (2017)



► ACTIONS DE COMMUNICATION

Plusieurs parutions ont permis de mettre le service C.vélo en avant dans des magazines locaux tels que « La Montagne », ou « Zap ». Ces publications ont été complétées par la création d'une insertion graphique rappelant la victoire de l'ASM en Top 14.



Congrès Inclusiv'com



MOOVICITÉ

► LE SERVICE MOOVICITÉ EST UN SERVICE INITIÉ PAR LE SMTCA EN SEPTEMBRE 2004 ET QUI A POUR OBJECTIF DE :

- Favoriser globalement l'accessibilité du réseau de transport urbain T2C,
- Faciliter l'intermodalité entre l'ensemble des modes de transport présents dans l'agglomération clermontoise,
- Permettre l'amélioration de la mobilité pour les personnes atteintes d'un handicap.

► MOOVICITÉ SE DÉCLINE EN 2 SERVICES

- Le service d'informations voyageurs et de conseil en mobilité : MooviCité Informations.
- Le service de transport à la demande (TAD) pour les personnes handicapées et tout public.

Le périmètre d'intervention des services de transport à la demande des personnes à mobilité réduite couvre les 23 communes du ressort territorial du SMTCA :

- | | | | |
|--------------|--------------------|-------------------------|------------------------|
| • Aubière | • Le Cendre | • Gerzat | • Romagnat |
| • Aulnat | • Ceyrat | • Lempdes | • Royat |
| • Beaumont | • Chamalières | • Nohanent | • Saint-Beauzire |
| • Blanzat | • Clermont-Ferrand | • Orcines | • St-Genès-Champanelle |
| • Cébazat | • Cournon | • Pérignat-lès-Sarliève | • Sayat |
| • Châteaugay | • Durtoz | • Pont-du-Château | |

► L'OFFRE DE SERVICE

- Ce service fonctionne du lundi au dimanche toute l'année, y compris les jours fériés, à l'exception du 1er mai, aux horaires suivants : de 7h00 (1^{ère} prise en charge) à 23h30 (dernière dépose).

► LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

- L'exploitation est réalisée au moyen de 9 services conducteurs du lundi au vendredi et de 5 services conducteurs du samedi au dimanche.
- Pour assurer l'ensemble des services, le SMTCA acquiert et met à disposition de l'exploitant, 1 minibus équipé de hayon, 2 véhicules légers de 4 places clients, 4 véhicules légers équipés de rampes d'accès (4 places clients) et d'une UFR (Unité pour Fauteuil Roulant).



► NOUVEAUTÉS 2017

- Nouvel outil de gestion des réservations qui permet de :
 - ➔ s'inscrire aux services TAD
 - ➔ réserver ou annuler des déplacements
 - ➔ obtenir des informations sur les transports du jour en cas d'urgence
 - ➔ faire une réclamation

- Une centrale d'appel ouverte du lundi au dimanche 24h/24 h, hors jours fériés avec un n° d'astreinte pour les urgences durant les jours fériés

- Lancement du service Mooviguide depuis octobre 2017

- MOOVIGUIDE permet d'effectuer un déplacement sur le réseau T2C, en étant guidé(e) par un accompagnateur. Le trajet est réalisé de palier à palier, c'est-à-dire devant la porte de l'appartement ou maison du voyageur. Les déplacements s'effectuent en tramway ou bus, selon l'accessibilité des lignes.
- Ce service réservé aux clients inscrits à MooviCité, est disponible du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 7h00 à 19h00. Les réservations sont possibles 24H/24H, 7j/7 sauf jours fériés.

Le service a été assuré par la société Transdev jusqu'au 31 août 2017 et repris par la société Keolis à partir du 1^{er} septembre 2017.



Un pas vers l'autonomie avec MooviGuide !

Besoin d'un accompagnant lors de votre trajet sur le réseau T2C ?

MooviGuide est la solution pour vous

>> Qui peut utiliser le service ?

- > Les clients inscrits à Moovicité
- > Le trajet considéré doit être accessible sur le réseau T2C avec une correspondance maximum
- > Un arrêt à moins de 300 à 400m du lieu de départ et arrivée (<15 minutes)

>> Comment ça marche ?

- > Je réserve mon trajet auprès de la centrale MooviCité
- > Je suis pris en charge devant la porte du lieu de départ et réalise le trajet avec un accompagnateur MooviGuide à pied :
 - pour rejoindre le point d'arrêt sur le réseau T2C
 - accéder et utiliser le réseau T2C
 - rejoindre ma destination finale, depuis la sortie du réseau T2C

>> Comment réserver ?

- > Par téléphone auprès de la centrale de Mobilité

04 73 87 40 83

24h/24, 7jours sur 7 (sauf jours fériés)

Le service MooviGuide est disponible
Lundi au Samedi
(sauf jours fériés)
de 7h à 19h

SMTC

KEOLIS
MOBILITÉ ET SERVICES

Adef

Cham'Actif

ACTIVITÉ TRANSPORT A LA DEMANDE TOUT PUBLIC

► LE PÉRIMÈTRE D'ACTION ET L'OFFRE DE SERVICE

Les services de transport à la demande tout public MooviCité interviennent sur 6 lignes zonales et 1 ligne virtuelle, en rabattement sur le réseau T2C, du lundi au samedi sauf jours fériés :

- Saint-Genès-Champanelle/Orcines > Royat (arrêt Place Allard)
- Saint-Genès-Champanelle > Clermont-Ferrand (arrêt Henri Dunant)
- Orcines > Clermont-Ferrand (arrêt Place Gaillard)
- Pérignat-lès-Sarliève > Aubière (arrêts Chambon et Margeride)
- Opme > Beaumont (arrêt Place d'Armes)
- Châteaugay > Clermont-Ferrand (arrêt Neyrat)
- Sayat/Nohanent > Clermont-Ferrand (arrêt Place Gaillard)
- Saint-Beauzire > Clermont-Ferrand (arrêt Les Pistes)

► LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

L'exploitation est réalisée au moyen de 6 services conducteurs du lundi au samedi.

4 minibus de 22 places, 1 minibus de 6 places (+ 1 Unité Fauteuil Roulant) et 1 véhicule Léger Caddy de 5 places (+ 1UFR).



NAVETTE CLERMONT-FERRAND/ GARE DU TRAIN LE PANORAMIQUE DES DÔMES

L'année 2017 a été la 6ème année de la mise en exploitation du train Panoramique des Dômes, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

Du samedi 1^{er} avril au dimanche 5 novembre, le SMTCA proposa une navette desservant la gare du train Le Panoramique des Dômes à partir de Clermont-Ferrand.

Les services ont été assurés tous les jours de la semaine, du lundi au dimanche y compris les jours fériés, à raison de 6 allers-retours quotidiens. 27 000 voyages ont ainsi été réalisés en 2017 (+3 000 par rapport à 2016) dont un tiers grâce à l'allongement de la période d'exploitation.

ACTIONS DE COMMUNICATION

Le guide horaire et l'affiche ont été envoyées aux Offices de tourisme, centres d'information et hôtels de Clermont-Fd, Chamalières et Royat, Chambres d'hôtes, Services et résidences étudiants,

transporteurs urbains et interurbains, collectivités locales, logements sociaux, mairies du PTU (Périmètre des transports urbains).

NAVETTE
Clermont-Ferrand ⇄ Gare du Panoramique des Dômes

Samedi 1^{er} avril au dimanche 5 novembre 2017

Les points d'arrêts de la navette correspondent à des arrêts T2C
Les horaires peuvent varier en fonction des difficultés de circulation du samedi 3 juillet au dimanche 1^{er} octobre

	1 ^{er} Mai	9 h 00	10 h 45	12 h 45	14 h 45	16 h 45	18 h 45
ALLER	Ave. de la République/angle rue Niel CLERMONT-FERRAND	9 h 03	10 h 48	12 h 48	14 h 48	16 h 48	18 h 48
	Gare SNCF quai bus n°1 Arrêt ligne B direction Stade Michel CHAMALIERES	9 h 08	10 h 53	12 h 53	14 h 53	16 h 53	18 h 53
	Ballainvilliers Place Renoux CLERMONT-FERRAND	9 h 13	10 h 58	12 h 58	14 h 58	16 h 58	18 h 58
	Jaudes Rue Blatin CLERMONT-FERRAND	9 h 17	11 h 02	13 h 02	15 h 02	17 h 02	19 h 02
	Europe Arrêt ligne B direction Royat CHAMALIERES	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	19 h 06
	Royal Pl. Allard Place Renoux ROYAT	9 h 25	11 h 10	13 h 10	15 h 10	17 h 10	19 h 10
	La Font de l'Arbre Route du Puy de Dôme ROYAT	9 h 30	11 h 15	13 h 15	15 h 15	17 h 15	19 h 15
	Gare du Panoramique des Dômes	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20	19 h 20

RETOUR

	1 ^{er} Mai	9 h 00	12 h 00	14 h 00	16 h 00	18 h 00	19 h 45
	Gare du Panoramique des Dômes	10 h 05	12 h 05	14 h 05	16 h 05	18 h 05	19 h 50
	La Font de l'Arbre Route du Puy de Dôme ROYAT	10 h 05	12 h 05	14 h 05	16 h 05	18 h 05	19 h 50
	Royal Pl. Allard Place Renoux ROYAT	10 h 12	12 h 17	14 h 17	16 h 17	18 h 17	20 h 02
	Europe Arrêt ligne B direction Stade Michel CHAMALIERES	10 h 21	12 h 21	14 h 21	16 h 21	18 h 21	20 h 06
	Jaudes Rue Blatin CLERMONT-FERRAND	10 h 25	12 h 25	14 h 25	16 h 25	18 h 25	20 h 10
	Ballainvilliers Place Renoux CLERMONT-FERRAND	10 h 27	12 h 27	14 h 27	16 h 27	18 h 27	20 h 12
	Gare SNCF quai bus n°4 Arrêt ligne B direction Vallières CLERMONT-FERRAND	10 h 31	12 h 31	14 h 31	16 h 31	18 h 31	20 h 16
	1 ^{er} Mai Rue Niel/angle av. de la République CLERMONT-FERRAND	10 h 35	12 h 35	14 h 35	16 h 35	18 h 35	20 h 20

ATTENTION : service suspendu du lundi 16 au vendredi 20 octobre inclus : maintenance du train

NAVETTE
Clermont-Ferrand ⇄ Gare du Panoramique des Dômes

Samedi 1^{er} avril au dimanche 5 novembre 2017

Navette accessible avec un titre de transport en commun urbain T2C
- Ticket à l'unité : 1,50 €
- Carnet : Carte modePass, etc.

GRATUIT
pour les enfants de - 6 ans voyageant sous la responsabilité d'un accompagnateur munis d'un titre de transport

Tarif spécial pour les groupes
Infolignes ☎ 04 73 28 70 00
Les tickets à l'unité peuvent être achetés dans la navette

ATTENTION : service suspendu
du lundi 16 au vendredi 20 octobre inclus : maintenance du train

SMTC
Société des transports en commun de l'agglomération Clermontoise
☎ 04 73 44 68 68
www.smtc-clermont-agglo.fr

Transporteur Keolis
☎ 04 73 69 96 96
www.keolis.com

PANORAMIQUE DES DÔMES

ARRÊTS ET HORAIRES 2017 de la NAVETTE
Clermont-Ferrand ⇄ Gare du Panoramique des Dômes

Les points d'arrêts des navettes correspondent aux arrêts T2C
Les horaires peuvent légèrement varier en fonction des difficultés de circulation

	ALLER	Horaires de fin de journée seulement du samedi 3 juillet au dimanche 1 ^{er} octobre	RETOUR	Horaires de fin de journée seulement du samedi 3 juillet au dimanche 1 ^{er} octobre
ALLER	Ave. de la République/angle rue Niel CLERMONT-FERRAND	9 h 00 10 h 45 12 h 45 14 h 45 16 h 45 18 h 45	Gare du Panoramique des Dômes	10 h 00 12 h 00 14 h 00 16 h 00 18 h 00 20 h 00
	Gare SNCF quai bus n°1 Arrêt ligne B direction Vallières CLERMONT-FERRAND	9 h 03 10 h 48 12 h 48 14 h 48 16 h 48 18 h 48	La Font de l'Arbre Route du Puy de Dôme ROYAT	10 h 05 12 h 05 14 h 05 16 h 05 18 h 05 20 h 05
	Ballainvilliers Place Renoux CLERMONT-FERRAND	9 h 08 10 h 53 12 h 53 14 h 53 16 h 53 18 h 53	Royal Pl. Allard Place Renoux ROYAT	10 h 17 12 h 17 14 h 17 16 h 17 18 h 17 20 h 02
	Jaudes Rue Blatin CLERMONT-FERRAND	9 h 13 10 h 58 12 h 58 14 h 58 16 h 58 18 h 58	Europe Arrêt ligne B direction Stade Michel CHAMALIERES	10 h 21 12 h 21 14 h 21 16 h 21 18 h 21 20 h 06
	Ballainvilliers Place Renoux CLERMONT-FERRAND	9 h 17 10 h 52 12 h 52 14 h 52 16 h 52 18 h 52	Jaudes Rue Blatin CLERMONT-FERRAND	10 h 25 12 h 25 14 h 25 16 h 25 18 h 25 20 h 10
	Gare SNCF quai bus n°4 Arrêt ligne B direction Vallières CLERMONT-FERRAND	9 h 21 11 h 06 13 h 06 15 h 06 17 h 06 19 h 06	Royal Pl. Allard Place Renoux ROYAT	10 h 27 12 h 27 14 h 27 16 h 27 18 h 27 20 h 12
	La Font de l'Arbre Route du Puy de Dôme ROYAT	9 h 30 11 h 15 13 h 15 15 h 15 17 h 15 19 h 15	Gare du Panoramique des Dômes	10 h 31 12 h 31 14 h 31 16 h 31 18 h 31 20 h 20
	Gare du Panoramique des Dômes	9 h 35 11 h 20 13 h 20 15 h 20 17 h 20 19 h 20	ATTENTION : service suspendu du lundi 16 au vendredi 20 octobre inclus : maintenance du train	

... ET DES ÉQUIPEMENTS

GESTION, ENTRETIEN/MAINTENANCE, DU PATRIMOINE BÂTI

- Travaux de mise aux normes ATEX (atmosphère explosive) du dépôt bus de La Pardieu (150 000 €HT)
- Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le parking du personnel de T2C sur les sites Pardieu et Champratel. (28 000 €HT)

LE MATERIEL ROULANT

Des transports plus propres et moins bruyants.

En 2017, l'acquisition de 9 bus MAN alimentés en gaz naturel permet de poursuivre le renouvellement de la flotte en accord avec la norme EURO 6 en vigueur depuis 2014.



- Bus et véhicules légers pour T2C :
 - Livraison de 9 bus GNV MAN (2 800 000 €HT)
- De 2 Citroën véhicules légers (23 000 €HT)



- 1 utilitaire Citroën aménagé pour réaliser les niveaux (43 000 €HT)



- 2 véhicules équipés d'une UFR (Unité Fauteuil Roulant) pour le service Moovicité (53 000 €HT)



TRAVAUX SUR LA PLATEFORME DU TRAMWAY ET LE PONT DE NEYRAT

► LES TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LA PLATEFORME DU TRAMWAY



Le tramway circule à Clermont Ferrand depuis plus de 10 ans. Plus de 140 millions de voyageurs ont été transportés sur plus de 10 millions de kilomètres. Ce succès doit être consolidé, ce qui nécessite de garantir la régularité, le confort et la sécurité de ce mode transport qui est devenu un marqueur de notre ville. Dans la continuité des travaux de l'année 2016 (le viaduc Saint-Jacques et la plateforme tramway entre la Pardieu et Maison de la Culture), des travaux de maintenance ont été entrepris au cours de l'été 2017.

► LIGNE DE SUBSTITUTION

Pendant toute la durée du chantier, l'exploitant T2C a assuré le fonctionnement d'une ligne de substitution,

ACTIONS DE COMMUNICATION

Le public a pu trouver toutes les informations travaux, circulation, déplacements, calcul d'itinéraires :

- sur le site Internet dédié :
<http://travaux-tram-clermont.fr> ou en appelant le n°vert 0 800 63 2003.



« Maison De La Culture /Gaillard » et entre les stations « Brugièvre/Champratel », incluant le pont de Neyrat. Les travaux ont duré 7 semaines du 03/07/17 au 21/08/2017 conformément à l'objectif initial.

Le programme de l'opération a consisté à :

- Renouveler la couche de roulement en enrobé,
- Substituer les enrobés par une structure béton plus durable en station et à certains carrefours,
- Remplacer des portions de rail,
- Réhabiliter le pont de Neyrat (remplacement et repositionnement des appareils de dilatation du rail, modification du profil en long, reprise d'étanchéité...).

Ces travaux auront permis de pérenniser la disponibilité et la fiabilité des infrastructures tramway par la mise au point de nouveaux dispositifs constructifs (substitution des enrobés par des revêtements béton au droit des stations,...) et de traiter les non conformités au regard des prescriptions du dossier de sécurité en vigueur (exemple : largeur du rail).

avec la même fréquence et la même amplitude que le tramway.

- sur www.t2c.fr ou en téléphonant à Info lignes T2C : 04 73 28 70 00

Le journal La Montagne et la radio France Bleu Pays d'Auvergne ont fait régulièrement le point sur les travaux et les conditions de circulation.



**TRAVAUX SUR LA
LIGNE A DE TRAMWAY**
2017 - DEUXIÈME PHASE

août
LUNDI
28

REPRISE DU SERVICE
LIGNE A DU TRAM

Les travaux réalisés sur la plateforme du tram pour assurer sa pérennité :

- > renouvellement de la couche de roulement en enrobé,
- > substitution des enrobés par une structure béton plus durable en station,
- > remplacement de portions de rail, etc.

Toutes les infos travaux, circulation, déplacements, calcul d'itinéraire sur :
<http://travaux-tram-clermont.fr>
N° Vert 10 800 63 2003

Toutes les informations transports en commun sur www.t2c.fr
ou en téléphonant à Infogares T2C 04 73 28 70 00

Opérations de maintenance sur la plateforme du tram

SMTC **clermont université métropole** **T2C**



LES PREMIERES ACTIONS DU PROJET 2016-2032

MOBILITÉ ÉDUCATIVE

► TOUS MOBILES, ET VOUS ?

« Tous mobiles, et vous ? » C'est le nom du programme de sensibilisation des scolaires aux enjeux des déplacements.

Le SMTCA en collaboration avec le Centre permanent d'initiatives pour l'Environnement (CPIE) a lancé en 2017 un projet pédagogique sur la mobilité.

Les élèves de CM1-CM2 des classes volontaires ont bénéficié d'un programme de sensibilisation aux questions de mobilité et aux enjeux en matière d'environnement, social et économique.

2 formules ont été expérimentées : 3 demi-journées pour 2 classes et 6 demi-journées pour 2 autres classes. Le format 6 demi-journées a été plébiscité par les enseignants car il permet de traiter le projet sur une plus longue période et d'effectuer plus facilement une visite sur le terrain.

Les classes des écoles Victor Hugo, Jean Moulin,

Edouard Herriot (Clermont-Ferrand) et Sainte-Cécile (Cébazat) ont ainsi été retenues.

Le programme, validé et suivi tout au long de l'année par l'Inspection académique, a été très bien accueilli par les enseignants. En effet, il constitue une passerelle très intéressante vers les nouveaux programmes de géographie du cycle 3 (CM1-CM2). Certains enseignants ont pu utiliser ce projet pour traiter une partie de leur programme.

Des visites des principales infrastructures de mobilité ont été organisées pour toutes les classes (dépôt de Tram, Dépôt T2C, gare routière des Salins, Gare SNCF)

Coût du projet : 25 000 € pour les années scolaires 2017/2018 et 2018/2019. Le programme est renouvelé pour l'année scolaire 2018/2019 avec 7 classes candidates.

MOBILITÉ AU COEUR DU DEVELOPPEMENT URBAIN

► RÉVISION DU PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU)

La révision du Plan de Déplacements Urbains adopté en 2011 est en cours.

L'année 2017 a été marquée par les étapes suivantes :

- Normalisation des enjeux et des objectifs, ainsi que leur hiérarchisation.
- Mise en place de leviers d'actions pour l'élaboration de scénarios contrastés.

Cette révision prend place dans un large dispositif de concertation avec les acteurs institutionnels mais aussi le grand public.

- Création d'une plateforme de consultation en ligne Consultvox : <https://smtc-ac.consultvox.fr/>

- Crédit d'un site internet et d'une newsletter bimestrielle pour faire vivre le projet auprès du grand public : <http://www.pduclermontmetropole.org/>
- Organisation de 2 Comités Grand Public et de 2 Comités de partenaires afin de sensibiliser et de faire participer les acteurs institutionnels et la population à l'élaboration du PDU.

Perspectives 2018 :

- Choix du scénario
- Enquête publique



PARTENARIATS

La charte partenariale du SMTCA a été adoptée lors du comité syndical tenu le 6 avril 2017.

Elle stipule que le SMTCA n'a pas vocation à accorder de gratuité aux partenaires mais peut accorder 50% de réduction sur le renfort d'offre et les titres de transport moyennant la mise à disposition d'avantages par le partenaire (principe « gagnant gagnant »).

L'ensemble des partenariats a été négocié selon les principes de la charte, hormis le Festival du court métrage qui a fait l'objet d'une délibération au Comité Syndical.



En 2017, le SMTCA s'est engagé dans 13 partenariats :

- Dépenses : 22 000€ (renfort d'offre principalement)
- Manque à gagner : 40 000€ (principalement des titres offerts à hauteur de 50% du volume global)
- Recettes : 35 000€
- Avantages en nature (places offertes, espaces de communication...) : 25 000€

Festival du court métrage

du 3 au 11 février

5500 titres congrès valables pendant le festival pour les accrédités, les scolaires et les bénévoles.

Renfort d'offre tram offert en soirée, après la dernière séance de courts métrages.

Places offertes au SMTCA qui ont fait l'objet d'un jeu concours sur le site et l'appli T2C.

Espaces de communication offerts dans le catalogue, écrans à la Maison de la Culture...

- Dépenses (renfort d'offre et création de supports de communication) : 2800€
- Manque à gagner (titres offerts) : 38 500€
- Avantages en nature (places offertes, espaces de communication...) : 6 500€

Europavox

du 29 juin au 2 juillet

Renfort d'offre tram offert en sortie de concert

Mise à disposition de 2 rames du tram pour pelliculage aux couleurs du festival.

Places à tarif réduit pour les abonnés T2C et places offertes qui ont fait l'objet d'un jeu concours sur le site et l'appli T2C.

- Dépenses (renfort d'offre) : 4300€
- Avantages en nature (places offertes, espaces de communication...) : 6 400€

Clermont foot

Renfort d'offre tram en sortie de match

Places de matchs à tarif réduit sur présentation d'un titre T2C.

- Dépenses (renfort d'offre) : 5500€
- Avantages en nature (places à tarif réduit, espaces de communication...) : 3 800€

Foire de Clermont-Cournon

du 9 au 18 septembre

Renfort d'offre ligne 23 pris en charge à 50% par la Foire.

La demande de contrepartie d'entrées à tarif réduit pour nos abonnés a été refusée.

- Dépenses (renfort d'offre) : 3600€
- Recettes : 3600€
- Avantages en nature (places à tarif réduit, espaces de communication...) : 0€



Clermont fête ses étudiants

du 28 septembre au 5 octobre

8 000 titres offerts aux étudiants, pris en charge à 50% par la Ville de Clermont-Ferrand

Un renfort offre tram en soirée.

- Dépenses (renfort d'offre) : 50€
- Recettes : 25 000 €





Effervescences

du 6 au 8 octobre

Renfort bus pour desservir le parc de Montjuzet en soirée pris en charge à 50% par la Ville de Clermont-Ferrand.

Mise à disposition de rames de tram pour un rendez-vous secret (concert).

Mise à disposition de 2 rames de tram pour pelliculage aux couleurs du festival.

Espaces de pub pour le SMTCA dans le programme et sur le site internet.

- Dépenses (renfort bus) : 5400€.
- Recettes (renfort bus et mise à disposition tram pour concert) : 6100€.
- Avantages en nature (espaces de communication...) : 5000€.

Congrès des villes Michelin

du 30 novembre au 2 décembre

Présentation du dépôt tram et des transports clermontois aux congressistes.

Mise à disposition d'une rame de tram privatisée, dont le coût a été pris en charge par la Ville de Clermont (1067€).

Mise à disposition de cartes Modepass personnalisées aux couleurs du congrès, dont le coût a été pris en charge par la Ville de Clermont (400€).



► AUVERMOOV

Historique

Le dispositif AUVERMOOV mis en place en 2016, a pour objectifs :

- 1 • d'associer les habitants au choix de solutions de mobilité innovantes à déployer sur le Ressort Territorial du SMTC, en particulier pour offrir des offres manquantes dans le bouquet de solutions de mobilité,
- 2 • de faire connaître Clermont-Ferrand comme territoire d'expérimentations pour la mobilité, au niveau national, en partenariat avec Le Bivouac et conformément à la stratégie de développement économique de Clermont Auvergne Métropole,
- 3 • d'être un levier dans la réorganisation du système de transport en démontrant de nouveaux modes de fonctionnement orientés par le numérique et le contact avec les usagers.

Il a pris, pour l'année 2017-2018, la forme suivante :

- une façade numérique (internet et réseaux sociaux) permettant la communication directe entre porteurs de solutions de mobilité et futurs clients,
- 3 événements organisés à Clermont-Ferrand, repartis et conçus de manière à toucher les différents publics ciblés : étudiants, grand public et professionnels.
- un concours à destination des porteurs de solutions de mobilité, dont le prix était le déploiement, à titre expérimental, dès septembre 2018, sur tout ou partie du Ressort Territorial du SMTC. Les lauréats ont été désignés par les votes d'un jury d'experts et du public (50/50). Les prix ont été remis le 19 janvier 2018 à :
 - Klaxit, application de covoiturage domicile-travail
 - Géovélo, application de navigation communautaire pour cyclistes.
 - Koboo, location de vélos à la journée grâce à des cadenas connectés.
 - Sophie, service de trottinettes en libre-service.
- un accompagnement des lauréats par le SMTC et T2C permettant le déploiement de l'expérimentation.

La société Kéolis s'est associée à ce dispositif avec une contribution de 3000€ et un accompagnement technique par ses équipes. Clermont Auvergne Métropole et le BIVOUAC se sont également associés au dispositif et ont contribué à l'accompagnement technique pour 6 mois (par le BIVOUAC) et un hébergement de 6 mois (par Clermont Auvergne

Métropole) au sein de la pépinière d'entreprises Pascalis.

Le SMTC accompagne financièrement le déploiement des 4 expérimentations à hauteur de 100 000 €.



Retour d'expérience

34 projets ont été déposés dans le dispositif AUVERMOOV.

Les start-up se sont déplacées pour les rencontres et ont apprécié les conditions d'accompagnement, avec des contacts qualifiés, qui ont débouché sur des échanges commerciaux ou sur des collaborations.

Actions de communication

Le lancement de ce projet a été annoncé lors d'une conférence organisée le 18 septembre 2017 à la Foire de Clermont-Cournon, sur le stand SMTC-AC.

En accompagnement de ce lancement, le site internet a été refondé, un compte Facebook Auvermoov a été créé. Les informations sur les start-up, les évènements, le vote ont été bien mieux relayées.

Et comme en 2016, le plan de communication s'est articulé autour de supports tels que :

- Flyer, insertions presse.
- Articles parus localement.
- Goodies.
- Communiqués et dossiers de presse.

Des affiches, des dépliants ont été distribués auprès des établissements de l'Enseignement supérieur et des Collectivités de l'agglomération clermontoise.



► BILLETTIQUE

L'année 2017 a été celle du lancement du projet de la nouvelle billettique.

Le marché de prestation « FOURNITURE ET MISE EN SERVICE D'UN SYSTÈME BILLETTIQUE ÉVOLUTIF ET INTEROPÉRABLE SUR LE RÉSEAU DE TRANSPORT CLERMontois » a été lancé le 23 octobre, après la finalisation du cahier des charges en partenariat avec la région Auvergne Rhônes-Alpes et les partenaires du SMTC-AC, afin notamment de garantir un bon interfaçage avec le système OùRA.

En parallèle, un certain nombre d'actions ont été réalisées afin de mettre à niveau les équipements pour mieux accueillir le futur dispositif :

- Mise à niveau et évolution des distributeurs de titres de transport (DTT) avec la Société Parkeon : mise aux normes bancaires et d'accessibilité, (kits audio, stickers braille, Interface Homme Machine, dédié déficients visuels).

Une deuxième phase de mise à niveau est en cours de réflexion. Elle porte notamment sur l'équipement IHM, la prise en compte des tickets sans contact et le basculement sur des écrans tactiles.

- Renouvellement de 40 portables de contrôle avec la société ACTOLL.
- Renouvellement de 5 distributeurs automatiques de carnets avec la société SCANCOIN.
Ces distributeurs autonomes de carnets sont utilisés par les conducteurs de l'exploitant pour acheter les tickets vendus en ligne.
- Renouvellement des imprimantes DataCard pour imprimer des cartes d'abonnement avec la société VIX Technology.



MOBILITÉ DURABLE

Dans son projet 2016-2032, le SMTC-AC prend l'engagement d'œuvrer pour construire la Métropole du développement harmonieux.

Des transports plus propres et moins bruyants.

En 2017, l'acquisition de 9 bus MAN alimentés en gaz

De nouveaux services pour mieux profiter de la vie urbaine.

C.VÉLO

Acquisition de 80 vélos à assistance électrique en 2017 dont une partie a été financée par le programme

naturel permet de poursuivre le renouvellement de la flotte en accord avec la norme EURO 6 en vigueur depuis 2014.

AUTOPARTAGE

Le SMTC-AC s'est engagé à promouvoir l'autopartage entre particuliers sur le territoire. En 2017, l'objectif était de développer cette pratique à fort potentiel dans les quartiers inscrits au Contrat de ville .

- Quartiers Nord, la Gauthière, Saint-Jacques et Fontaine du Bac (Clermont-Ferrand),
- Quartiers Sud (Cournon),
- Le Breuil et les Chapelles (Aulnat),
- Le Patural et les Pègues (Gerzat).

Différents supports pratiques ont été diffusés afin d'informer les acteurs locaux et la population cible. Le but : impliquer les acteurs, faire connaître cette pratique et susciter le maximum de projets d'autopartage entre particuliers. Cela a permis de rapprocher les personnes ne se connaissant pas et

TEP-CV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) à hauteur d'environ 36.000€ HT.



pouvant autopartager et également de leur dispenser un accompagnement technique.

Ce projet a fait partie des cinq lauréats retenus par l'appel à projets MOBILITE en Auvergne-Rhône-Alpes subventionné par l'ADEME.

Budget total : 76 000 Euros, dont 70 % ADEME et 30 % SMTC.

Un projet de même nature a été lancé sur le territoire de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien, (50 000 habitants, siège à Tarare (69)). Le croisement des deux démarches a permis d'enrichir la réflexion et les résultats.



► COVOITURAGE

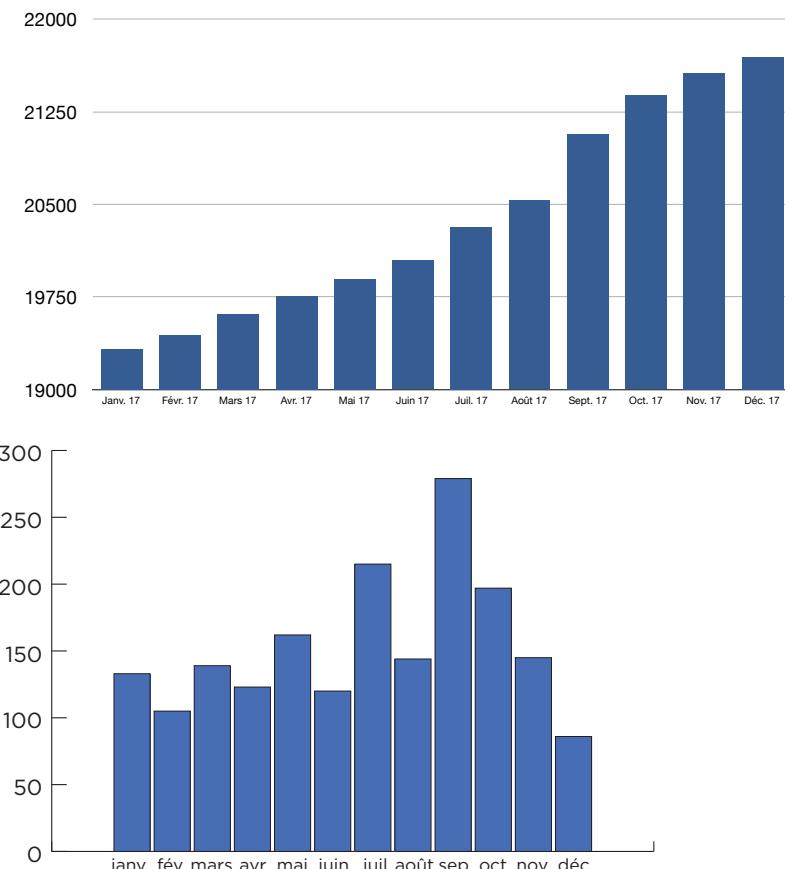
Depuis 2006, le SMTG soutient la pratique du covoiturage sur son territoire. En 2011, il a signé une convention avec l'association Covoiturage Auvergne, principal acteur dans la mise en relation des passagers avec des conducteurs souhaitant partager leurs trajets.

L'association propose des prestations auprès des entreprises, organise des animations en interne pour sensibiliser le personnel à la pratique du covoiturage pour les trajets « domicile-travail » .

En 2017, le SMTG a subventionné cette association à hauteur de 12 000 € auxquels s'ajoute une somme variable plafonnée à 13 000 € (selon le nombre d'animations dans les établissements dans le cadres des Plans de Déplacements d'Entreprise).

Covoiturage Auvergne

**« covoiturageauvergne.net » compte 21690 inscrits au 31 décembre 2017.
5861 trajets ont été proposés, dont 1930 enregistrés sur l'année 2017.**



Evolution du nombre de nouvelles annonces publiées pour 2017

75% des trajets ont un point de départ localisé dans le Puy-de-Dôme dont :

- 65 % hors agglomération.
- 27% au départ de l'agglomération clermontoise.
- 8 % au départ de l'agglomération riomoise.

Pour l'arrivée, 73 % des trajets ont un point localisé dans le Puy-de-Dôme dont :

- 49% rejoignent l'agglomération clermontoise.
- 6% vers l'agglomération riomoise.

Les trajets les plus proposés sont :

- Du Puy-de-Dôme « hors agglomération » vers l'agglomération clermontoise pour 40%.
- Internes à l'agglomération clermontoise pour 27%.
- Internes au département de l'Allier pour 14%.



► PLANS DE DÉPLACEMENT D'ENTREPRISES (PDE) OU D'ADMINISTRATION (PDA)

Le SMTCA s'engage depuis 2005 dans une démarche de promotion des PDE, et aide les employeurs à établir un diagnostic des déplacements domicile-travail de leurs salariés, ainsi qu'à mettre en œuvre un plan d'actions pour encourager les salariés à se déplacer autrement.

L'objectif final est d'améliorer l'efficacité des déplacements des salariés et de participer à la diminution :

- des émissions de gaz à effet de serre.
- des polluants atmosphériques.
- du trafic routier.

En 2017, 4 nouvelles conventions PDE-PDA ont été signées avec :

- la CARSAT (caisse régionale d'assurance retraite et de la santé au travail) et la DRSM (Direction régionale su service médical) (535 salariés).

- la Direction des services Informatiques des Pays du Centre (198 salariés).
- l'Ecole nationale des Finances publiques (1141 salariés).
- La Mutualité Sociale Agricole Auvergne (216 salariés).

Ces établissements ont ainsi rejoint les 28 entreprises et administrations déjà signataires d'une convention, dont Michelin, le CHU, la Ville de Clermont-Ferrand, l'UCA, la SNCF, la Poste ou encore le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

Fin 2017, ce sont donc 35 553 salariés qui sont concernés par un PDE ou PDA dans l'agglomération clermontoise.



MOBILITÉ POUR TOUS

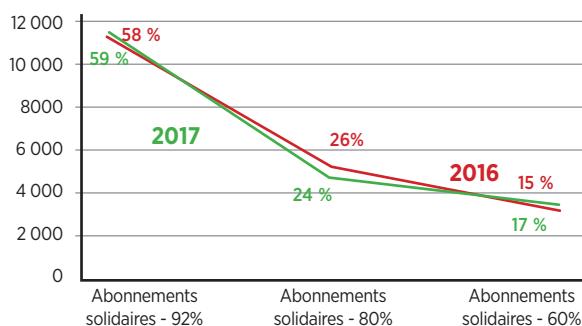
► TARIFICATION SOLIDAIRE

Depuis le 1^{er} juillet 2015, le Syndicat mixte a rénové et simplifié sa grille tarifaire, en introduisant au côté des titres commerciaux une tarification solidaire en faveur des personnes dont le revenu est inférieur à certains seuils de ressources.

Abandonnant toute référence au statut, cette nouvelle tarification est caractérisée par 3 abonnements mensuels dont le niveau de prix est fonction des revenus. Uniforme sur l'ensemble du ressort territorial, elle s'applique également aux personnes résidant à l'extérieur des 23 communes le composant. Après un bilan de la première année, le seuil d'éligibilité a été augmenté le 1^{er} juillet 2016 pour prendre en compte certaines situations familiales ou individuelles. Le calcul des droits à réduction est basé sur le quotient familial de la Caisse d'Allocations Familiales.

Quotient familial	Niveau de réduction	Tarifs 2017 de l'abonnement mensuel
0 à 410 €	- 92%	3,80 €
411 € à 560 €	- 80%	9,50 €
561 € à 760 €	- 60%	19,00 €

Fin décembre 2017, le nombre d'abonnés solidaires est de 19 652, soit 48% du nombre total d'abonnés, en progression de 14% par rapport à l'année précédente. Ces titres de transport représentent 18% de la recette des abonnements et 10% de la recette totale.



	Abonnements solidaires - 92%	Abonnements solidaires - 80%	Abonnements solidaires - 60%
Fin 2016	10 114	4 517	2 669
Fin 2017	11 540	4 790	3 322

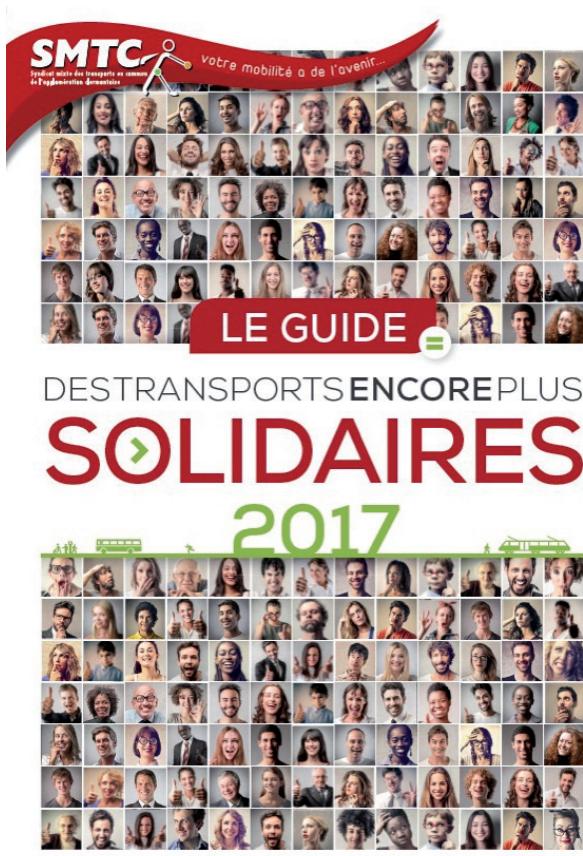


Actions de communications

Le Guide de la tarification solidaire a été mis à jour et distribué aux prescripteurs qui ont passé une convention avec le SMTC.

Le Guide des tarifs édité par T2C, a également été envoyé en version papier et informatique aux prescripteurs, aux Mairies, aux services communication

du PTU, aux Collectivités, aux organismes sociaux (associations, logements sociaux, etc.), et aux établissements de l'enseignement supérieur.



► MISE EN ACCESSIBILITÉ DU RÉSEAU

Le SMTCA a voté son Schéma directeur d'accessibilité en septembre 2016. La conception de ce document s'est faite en concertation avec les associations en faveur des personnes en situation de handicap.

Sa mise en œuvre prévoit de rendre accessible plus de 90 quais supplémentaires entre 2017 et 2019.

Fin 2017, 6 lignes régulières (A, B, C, 3, 4 et 21) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Ces lignes concernent plus de 80% de la clientèle du réseau de transport en commun.

Ce plan progressif se poursuivra les années suivantes avec trois autres lignes prioritaires : les lignes 10 (septembre 2018), 12 et 9.

Le SMTCA poursuit également son investissement dans la mise aux normes des points d'arrêt (près de 600 sur plus de 1000 que compte le réseau).

100% sont accessibles sur la ligne A et 55% sur le réseau des bus.

L'ensemble des bus possède au moins une porte

permettant le passage d'un fauteuil roulant, ainsi que des sièges réservés aux personnes à mobilité réduite.

Plus de 80% des véhicules sont équipés de palettes pour permettre l'accès aux fauteuils roulants.

Les lignes A, B et C proposent également au public la sonorisation des informations (ligne, destination, prochain arrêt). Ce dispositif sera progressivement étendu aux autres lignes.

Les distributeurs de titres de transport présents aux points d'arrêt ont été abaissés afin de permettre leur accessibilité à tous.

Depuis 2017, ces distributeurs sont équipés de kits audios et braille pour les malvoyants.

Fin 2019, 91% des usagers du réseau de transport en commun clermontois voyageront sur des lignes accessibles.

► TRANSPORT SCOLAIRE POUR L'ACTIVITÉ NATATION

Depuis la rentrée scolaire 2016, la pratique de la natation est obligatoire pour les élèves des écoles primaires : Le SMTCA prend en charge le coût du transport des élèves du CP au CM2 des 23 communes de son ressort territorial pour cette activité.

► BEN, LE BUS DE NUIT 100% GRATUIT

En 2017, le SMTCA a lancé un bus de nuit 100% gratuit, concrétisant l'un des 22 engagements des Rencontres Citoyennes de la Mobilité. Cette ligne de nuit relie les principaux établissements nocturnes du centre-ville de l'agglomération aux principaux secteurs de résidence universitaire, permettant notamment aux étudiants de regagner leur domicile la nuit, en toute sécurité.

Le bus a circulé du jeudi 28 septembre 2017 au samedi 2 juin 2018, les nuits des jeudis, vendredis et samedis ainsi que la veille de certains jours fériés.

550 classes de primaire sont concernées.

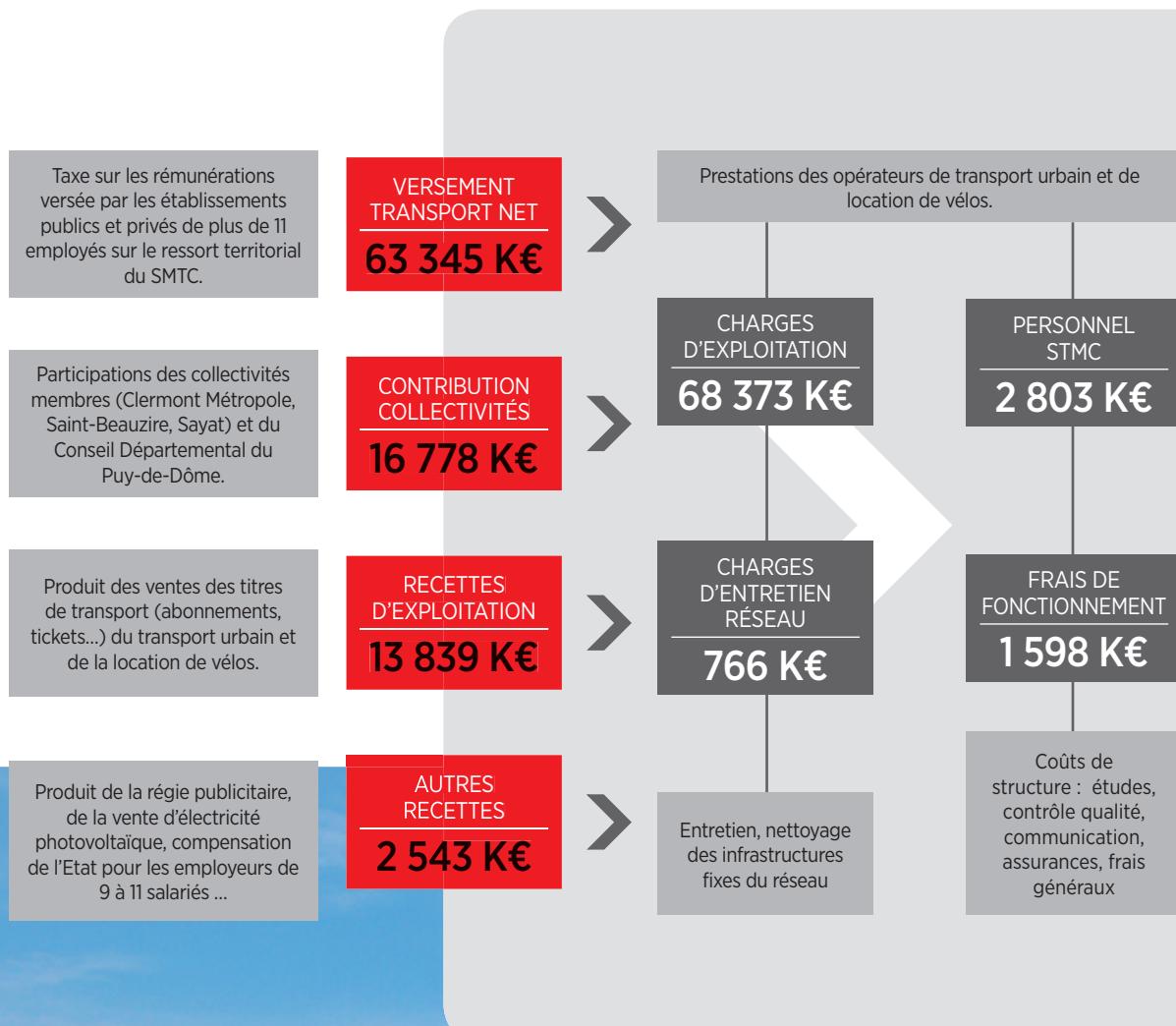
Budget : 200 000 € reversés par le SMTCA aux communes.

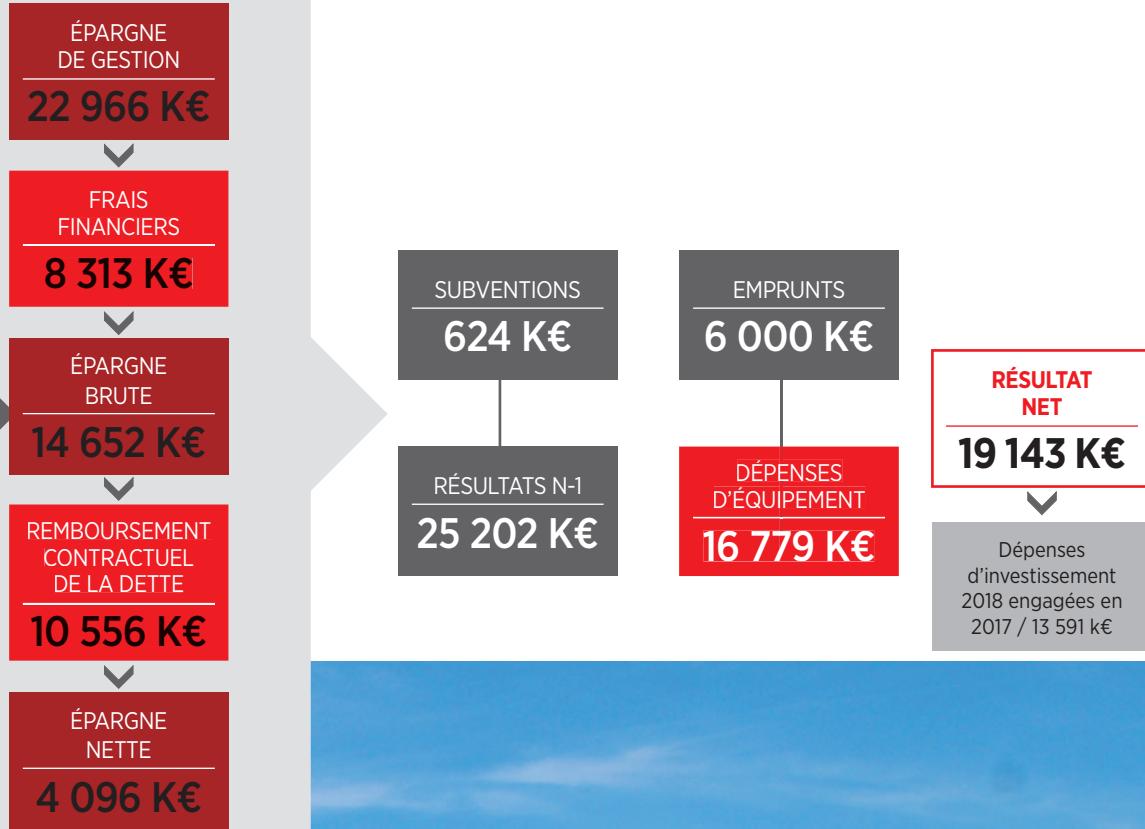


LES DONNÉES FINANCIÈRES



PRÉSENTATION ANALYTIQUE DES COMPTES 2017





Le versement transport est en hausse de 1,4%, cela traduit une reprise par rapport à 2016, en liaison avec la progression de la masse salariale. Le taux de cotisation est fixé par le Comité syndical à 1,8% pour l'ensemble des établissements publics ou privés de plus de 11 salariés. L'Etat compense le SMTCA d'un montant d'environ 600 000 € pour le versement transport des établissements employant de 9 à 11 salariés.

La recette commerciale issue du transport urbain est en progrès de 1,3%, dans un contexte marqué par les travaux sur la ligne de tramway et la progression du nombre d'abonnés « solidaires ».

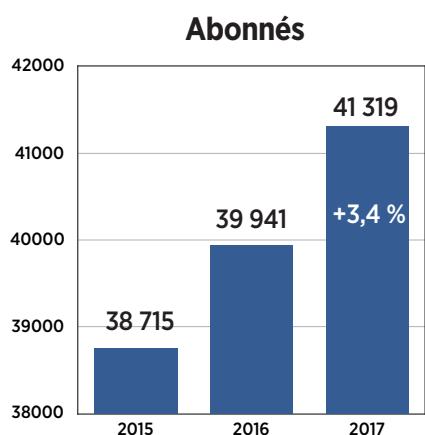
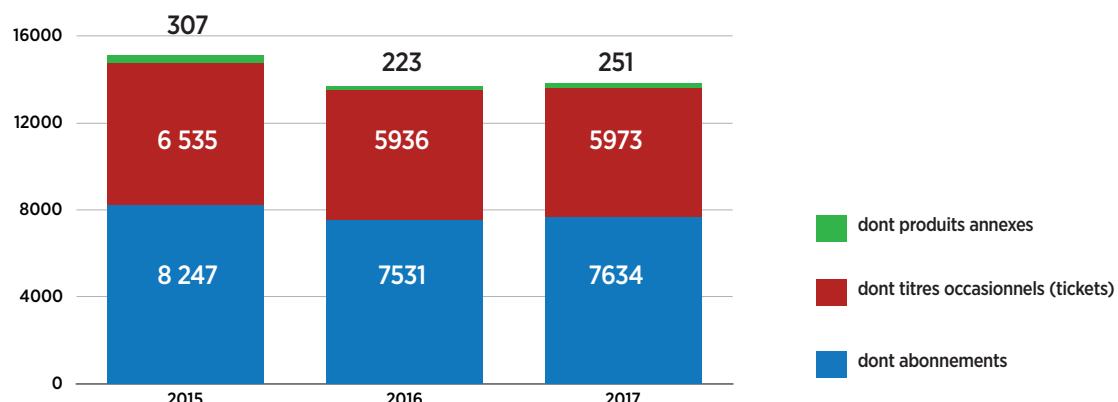
Les charges d'exploitation progressent de 4,2%, principalement dûs aux charges supplémentaires liées à la substitution de la ligne de tramway pendant les travaux de maintenance, et en relation avec la progression de l'offre de C-vélo.

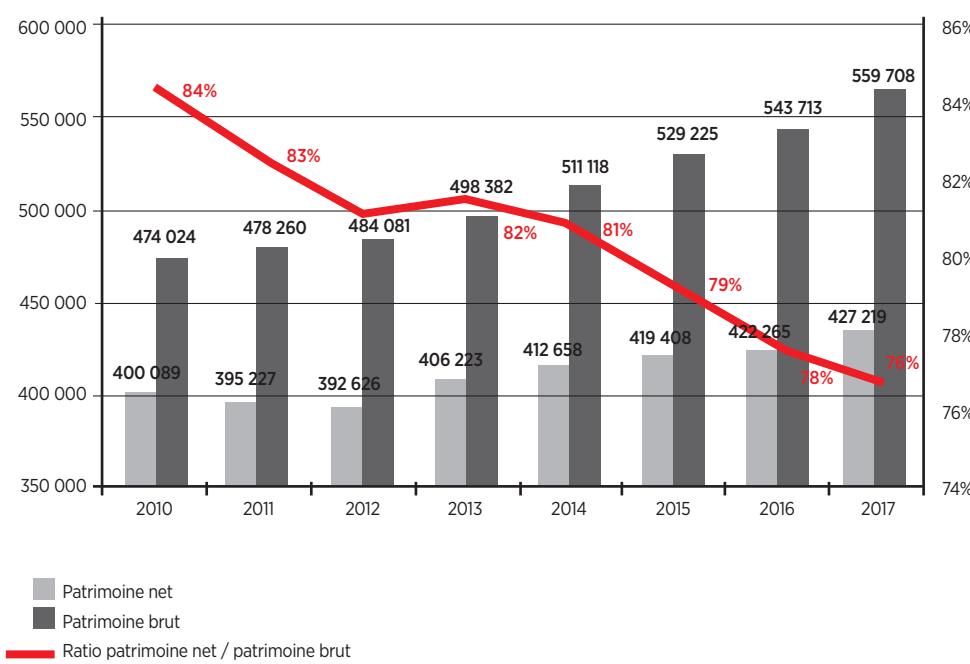
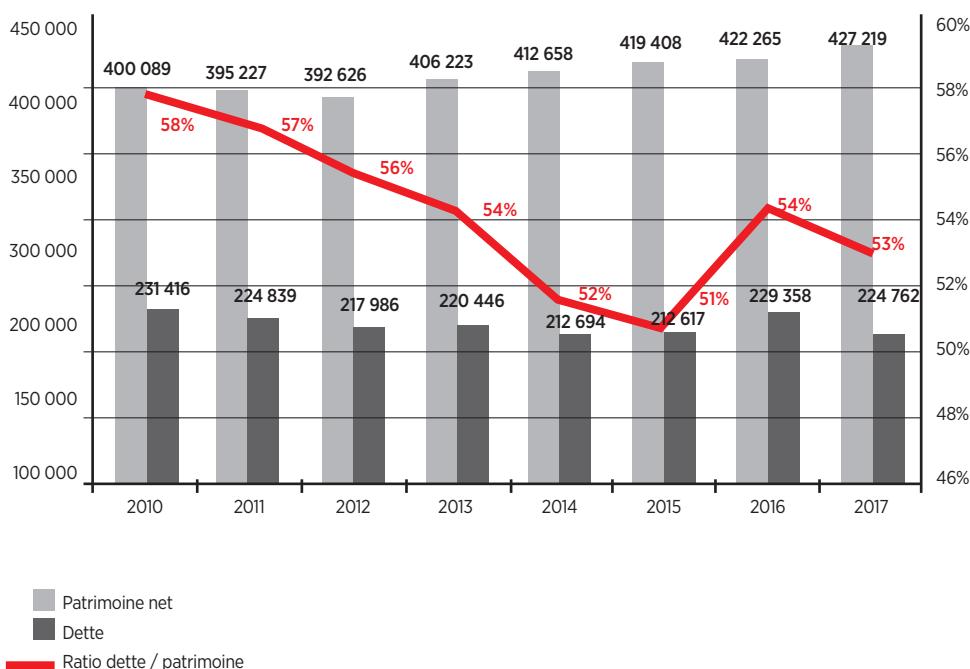
Le coût d'un voyage sur le réseau est d'environ 2 €, la participation de l'usager étant de 0,43 €.

Les frais financiers sont en baisse de 4,2%, en lien avec la réduction de l'encours de dette.

Malgré l'effet de ciseau (recettes + 3%, dépenses +3,3%), l'épargne brute progresse de 1,4%.

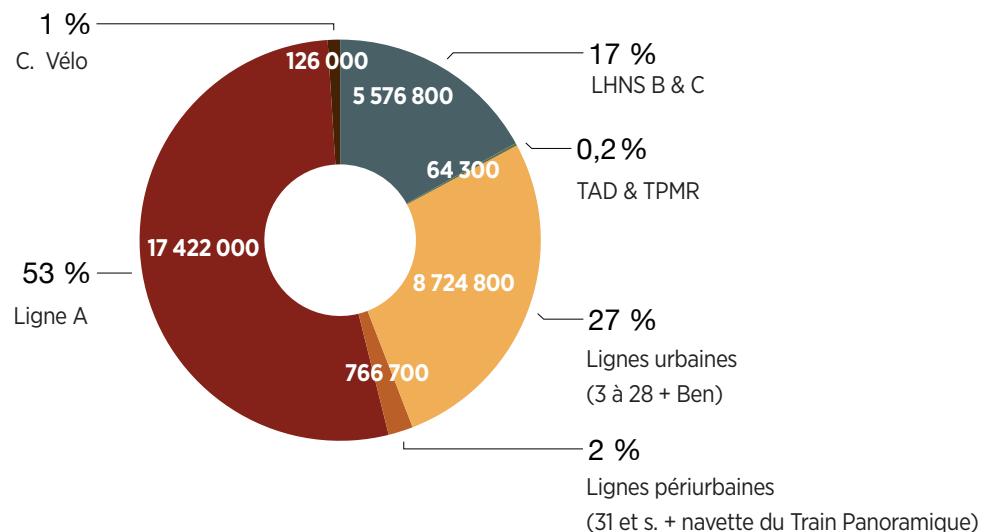
Après une croissance en 2016, la part de l'encours de dette au patrimoine net décroît à nouveau, ce qui traduit une réduction de la dette plus rapide que la valeur des immobilisations, ou encore de nouveaux investissements construits majoritairement sur l'auto-financement. Néanmoins, le rythme des nouvelles immobilisations est moins important que l'amortissement des infrastructures du tramway, ce qui se traduit par une diminution du rapport entre actif net et actif brut.





► PRINCIPAUX RÉSULTATS DU RÉSEAU DE TRANSPORT

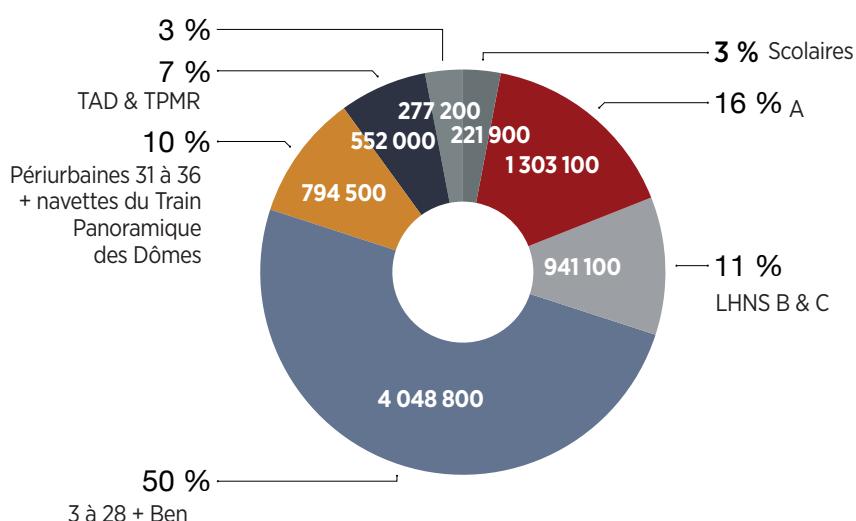
**80% de voyages sont réalisés par des abonnés
20% par des porteurs de tickets**



La recette moyenne par voyageur est de 0,43 €

Le SMTCA confie à T2C la gestion de 30 lignes régulières dont 1 ligne de tramway et 2 lignes de bus à haut niveau de service, desservant le territoire au long de 355 kms de lignes au moyen de 2 500 courses quotidiennes de tramway et de bus.

Avec 1,3 millions de kilomètres, la ligne de tramway représente 16% de l'offre kilométrique commerciale, mais concentre 53% des voyages.



Édité par SMTC AC - 2 bis rue de l'Hermitage- 63063 Clermont-Ferrand Cedex 1
04 73 44 68 68 – administration@smtc-clermontferrand.com

Directeur de publication : François Rage

Textes : Direction de la Communication

Cartographies et illustrations : SMTC AC

Crédits photos : SMTC AC, ville de Clermont Ferrand.

Maquette, conception graphique et mise en page : TV&CO

Impression : SIC Impression



RAPPORT D'ACTIVITÉ **2017**



2 bis rue de l'Hermitage
63063 Clermont-Ferrand cedex 1
04 73 44 68 68
administration@smtc-clermontferrand.com

Tramway : ligne A
Bus : lignes C, 22 et 23,
arrêt Lycée Lafayette